



université PARIS-SACLAY

RETOUR SUR LA RENTRÉE SOLENNELLE DU 6 NOVEMBRE : DISCOURS ET IMAGES

Le jeudi 6 novembre 2025, notre Faculté tenait sa Rentrée solennelle, placée sous le prestigieux parrainage de M. Vincent Vigneau, Président de la chambre commerciale de la Cour de cassation. Retour, en images et en textes, sur cette soirée riche en émotions.

Pour la première fois depuis deux ans, la Faculté de droit et de science politique tenait sa Rentrée solennelle jeudi 6 novembre, en amphithéâtre V (Émile Zola).

La cérémonie, présidée par le Doyen Olivier Pluen et le vice-doyen Julie Traullé, fut placée sous le parrainage de Vincent Vigneau, Président de la chambre commerciale de la Cour de cassation.

Cette soirée réunissant la communauté universitaire fut articulée autour de deux temps : discours et remises de prix aux majors de nos formations.

Dans son allocution, le Doyen Pluen félicita d'abord nos étudiants pour leur réussite, nos enseignants-chercheurs pour leur dynamisme et nos personnels pour leur dévouement. Il proposa ensuite à l'auditoire nombreux une réflexion sur la place des juristes et politistes dans la société :

« C'est un moment de célébration, un moment festif, dont l'un des moments forts pour vous, étudiants et parents, va consister à récompenser les majors de promotion pour leurs mérites. Je suis néanmoins conscient que nous traversons une période qui peut qui peut sembler troublée. L'instabilité politique se mêle à un sentiment de perte de repères, à des difficultés d'ordre économique et social, à un environnement international dans lequel la force brute paraît avoir repris sa place, ou encore au triomphe parfois mis en avant de l'intelligence artificiel sur l'humain.

Quel avenir alors, en tant que juriste ou politiste en devenir, devant cette image d'une « morne plaine » d'un Victor Hugo ?

Chaque génération, malheureusement, affronte son lot de difficultés, il est vrai inégales selon les époques.

Constitutionnaliste, j'avais acquis il y a quelques années l'édition 1898 du recueil des Constitutions et principales lois politiques de la France de Léon Duguit et Henry Monnier. L'ouvrage portant la signature d'un certain Pétrus Rollier, j'ai découvert en cherchant que ce jeune homme, docteur en droit et notaire, était décédé en 1916 au champ d'honneur.

Il est possible d'interpréter cette « rencontre » indirecte avec cet homme comme un appel à relativiser les choses. Il a existé des temps plus durs. Cela ne signifie cependant nullement qu'il faut se laisser dépasser par les événements ou le sentiment que l'on en a ; bien au contraire.

La tenue d'une rentrée solennelle est forte de symboles, qu'il est bon de garder à l'esprit.

Elle rappelle que nous « faisons communauté ». Bien qu'individus libres, vous n'êtes pas

seuls. Vous faites, nous faisons tous partie de cette même communauté, qu'est celle des juristes et des politistes.

La robe portée par les universitaires en pareil évènement, robe qui est commune à nombre de professions du droit et qui connaissent un essor dans les remises de diplômes, dit aussi beaucoup. Elle est l'expression à la fois, pour m'inscrire dans le prolongement des mots d'un collègue, de 'l'attachement à la tradition – et donc à la constance – et de la prééminence du droit, irremplaçables piliers de la liberté' ».

Or, en parlant de tradition, le Pr Jacques Krynen rappelle dans son ouvrage sur L' idéologie de la magistrature, que les juristes avaient pu se regarder par le passé comme « des chevaliers d'une milice sans armes ». La formule est belle, dans la mesure, et transposable aussi bien aux politistes et à notre époque, au point qu'il ne serait inapproprié de la faire sienne et nôtre... »

Puis ce fut au tour du Président Vigneau, longtemps professeur associé dans notre Faculté, de prendre la parole afin de souligner l'amitié le liant à notre communauté universitaire.

Vincent Vigneau a souligné sa joie de se trouver dans ce lieu « fondateur », un « lieu d'ancrage », « de formation, au sens le plus riche du terme » :

« Car ici, j'ai eu le privilège de transmettre ce que d'autres m'avaient transmis. D'apprendre, aussi, au contact d'étudiants brillants, curieux, parfois déroutants, toujours vivants. D'assister à l'éclosion de parcours, de vocations, de personnalités. L'université, lorsqu'elle reste fidèle à sa mission, ne se contente pas de dispenser un savoir. Elle façonne. Elle transforme.

Elle transforme en offrant un savoir rigoureux, mais aussi une éthique intellectuelle. Elle transforme en révélant des potentialités que parfois même les étudiants ignorent porter en eux. Elle transforme en créant un espace de confiance, de dialogue, d'éveil ».

Et de rappeler la finalité du juriste et du politiste, et donc la raison d'être de notre Faculté :

« Nous vivons une époque de mutations. Un monde fragmenté, mouvant, parfois inquiétant, où les repères s'effacent plus vite qu'ils ne se construisent. Dans cet environnement, l'Université, et plus encore l'université de droit, constitue un point d'ancrage précieux. Elle offre une stabilité sans immobilisme. Une exigence sans autoritarisme. Une rigueur sans rigidité.

La faculté de droit et de science politique ne forme pas des techniciens de la norme. Elle forme des femmes et des hommes capables de comprendre la règle, d'interroger sa

légitimité, de la mettre en œuvre avec discernement. Être juriste, ce n'est pas seulement manier le syllogisme : c'est penser la société, en saisir les tensions, les équilibres, les contradictions »

Insistant sur la fécondité du lien entre l'Université et le Palais de justice, sur la force du dialogue avec la doctrine, le Président Vigneau a exhorté les étudiants à ne pas se laisser « impressionner » par l'Intelligence artificielle, à en faire « peut être un auxiliaire précieux, à condition de ne pas en devenir l'esclave » :

« Alors, à vous, chers étudiants, je veux dire ceci : soyez curieux. Soyez attentifs. Soyez libres. N'ayez pas peur des questions sans réponses immédiates. Le droit est aussi un apprentissage du doute. Ne vous contentez pas de solutions toutes faites : construisez les vôtres. L'Université ne vous apprend pas un savoir ; elle vous apprend à le forger »

Après cette allocution magistrale et chaudement applaudie, vint le tour du major de la promotion Victor Hugo du Collège de droit, M. Thomas Villemagne, de déclamer le discours qu'il avait composé pour la remise des prix du Collège organisée quelques instants plus tôt. Maniant avec brio l'éloquence et la rhétorique, Thomas Villemagne montra combien la figure de l'auteur des Misérables constitue un exemple pour les juristes et les politistes. Son discours, fort apprécié, reçut des applaudissements nourris.

Enfin vint le moment tant attendu d'honorer les majors de nos formations, en droit comme en science politique, de la Licence 1 jusqu'à l'IEJ en passant par les Masters. Leurs diplômes, ainsi que des ouvrages, leur furent remis par les enseignants-chercheurs revêtus pour l'occasion de la robe rouge et noire, costume emblématique et historique des Facultés de droit et de science politique.

Bravo à nos étudiants !

Un grand merci à Radhwane Boulahbel, docteur en Droit (crédit photo), pour les belles photos souvenirs !

La rentrée solennelle en photos

